



Commune de AUTHIE

Hameau de Gruchy

Calvados DGA AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT  
LE DÉPARTEMENT DIRECTION DES ROUTES

ROUTES DÉPARTEMENTALES 126 et 170  
Aménagement de la RD126  
et son raccordement à la RD170

Commune de Authie

ENQUÊTE PARCELLAIRE

5.1 - Plan parcellaire au 1/1000

13/03/2023

LEGENDE

- Limite de parcelle cadastrale
- Limite d'emprise du projet
- Emprise à acquérir pour la réalisation du projet d'aménagement des RD126 et 170
- Emprise du projet sur des parcelles appartenant au Conseil Départemental du Calvados
- Limite communale

Nota :  
La limite d'acquisition est déterminée définitivement et précisément en fonction du projet routier et de la topographie.  
Néanmoins les superficies d'acquisitions sont calculées graphiquement et peuvent donc différer des futures contenances cadastrales. Les superficies d'acquisitions ne seront définitives qu'après la division des parcelles et du bornage de la nouvelle limite.  
Le dessin figuratif des parcelles ne résulte ni d'un bornage ni d'une délimitation.